

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 11 septembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaients : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

N° CP/2017/338 - 63030 - Musées
Proposition d'attribution de subventions aux centres d'interprétation du patrimoine

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer une subvention de :
- 24 000 € à la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue pour les projets 2017 de La Villa indiqués dans le projet de convention financière figurant en annexe 1 ;
- 25 000 € à la Communauté de Communes du Pays de Barr pour les projets 2017 des Ateliers de la Seigneurie indiqués dans le projet de convention financière figurant en annexe 2 ;
- 21 000 € à la Communauté de Communes Hanau - La Petite Pierre pour les projets 2017 du château de Lichtenberg indiqués dans le projet de convention financière figurant en annexe 3 ;
- 6 600 € à la Communauté de Communes de Sauer-Pechelbronn pour les projets 2017 de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt indiqués dans le projet de convention financière figurant en annexe 4 ;
- 9 500 € à l'association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt pour les projets 2017 de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt indiqués dans le projet de convention financière figurant en annexe 5 ;
- 16 000 € à la Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau pour les projets de préparation et l'ouverture de Point d'orgue indiqués dans le projet de convention financière figurant en annexe 6 ;

- approuve les termes des projets de convention financière à conclure au titre de l'année 2017, jointes en annexes, avec respectivement, la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue pour La Villa, la Communauté de Communes du Pays de Barr pour les Ateliers de la Seigneurie, la Communauté de Communes Hanau - La Petite Pierre pour le château de Lichtenberg, la Communauté de Communes de Sauer-Pechelbronn et l'association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt pour la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, la Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau pour Point d'orgue, conformément aux projets de conventions en annexe ;
- approuve les modalités de versement des subventions pour l'année 2017, telles que définies dans chacune de ces conventions ;
- autorise le président du Conseil Départemental à signer ces conventions financières.

Non participation au vote : Monsieur Marc SENE

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170911-lmc1111236-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 15/09/17